

INTERCO'MAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ



DECAZEVILLE
COMMUNAUTÉ



3. Gouvernance intercommunale
4. Comprendre l'interco
6. Plan Pluriannuel d'Investissement
7. Principaux projets
8. GEMAPI
9. Déchets verts
10. PLUi-H
11. Aides à la rénovation
12. Zone du Centre
14. Pépinière d'entreprises
15. ACDC
16. Centre Social
17. Point Info Séniors & CTG
18. Richesse touristique et culturelle
20. Brèves
23. D'une commune à l'autre



Ce magazine intercommunal est le premier du mandat que vous avez bien voulu nous confier. Au travers de celui-ci, nous dressons le bilan à l'issue d'une première année d'exercice riche.

C'est dans un contexte bouleversé par la crise sanitaire et ses conséquences sur notre tissu économique local que nous avons pris nos fonctions d'élus communautaires. L'économie, notre principale compétence est la priorité qui va nous guider tout au long de notre mandat. La sauvegarde des entreprises et le maintien de l'emploi nous animent collectivement (avenir de la SAM, projet PHENIX...). C'est ainsi que cette première année fut marquée par le travail collectif autour de la ZAC du Centre qui a trouvé son issue positive le 11 mars dernier avec l'acquisition des terrains par le groupe DUVAL. Au travers de ce projet, ce sont près de 14 millions d'euros d'investissement qui sont injectés sur le territoire.

L'élaboration du projet de territoire, l'adoption du PLUi-H, la remise en activité du centre équestre, la mise en œuvre du centre social sont également les projets qui ont été réalisés cette année. L'eau, les ordures ménagères, le transport, l'habitat, l'action sociale, le tourisme, la culture, le parc intercommunal des Découvertes et bien d'autres sont autant de sujets issus de notre projet de mandature pour lesquels mon équipe et moi-même travaillons au jour le jour pour contribuer au développement équilibré de notre territoire en faveur de tous nos concitoyens. Celui-ci se veut ambitieux tout en respectant les contraintes qui sont les nôtres dans ce contexte incertain.

Je souhaitais conclure ces quelques lignes d'introduction en vous précisant que c'est tout une équipe, élus communautaires et techniciens de Decazeville communauté, qui œuvre collectivement pour le service public rendu sur notre territoire. Il faudra que chaque jour, à chaque instant, nous tous ici et avec tous nos soutiens, nos relations, nous ayons passionnément et viscéralement une seule ambition commune : faire progresser notre communauté dans tous les domaines ; je sais que je pourrai compter sur vous tous ainsi que sur la compétence et le dévouement de l'ensemble du personnel communautaire. Inscrivons nous pour les futures générations de ce territoire dans la voie de la réussite collective de Decazeville Communauté.

Bonne lecture



Magazine de Decazeville Communauté

Maison de l'industrie BP 68 - 12300 DECAZEVILLE - Tel 05 65 43 95 00 / www.decazeville-communauté.fr



Directeur de publication : François Marty

Comité de rédaction : élus, direction et service communication

Conception et mise en pages : service communication

Crédits Photos : Decazeville Communauté, Office de Tourisme et du Thermalisme, Vin's FilmMaker, Patrick Devernois, Joël Damase, Corentin Mossière, les communes

Infographie : Adobe Stock

ISSN : en cours / Dépôt légal : juillet 2021 / Tirage : 10 000 exemplaires

Impression : AIS Imprimerie, ZI des Prades, 12300 Decazeville



La gouvernance intercommunale

La Communauté de communes est composée de 31 élus communautaires qui représentent les 12 communes.

Le schéma ci-dessous permet de mieux comprendre le rôle des différentes instances que sont le Conseil communautaire, le bureau, la Conférence des Maires et les Commissions.

LE PRÉSIDENT, LES VICE-PRÉSIDENTS & MEMBRES DU BUREAU



François MARTY

Président et en charge du Développement économique, commerce et artisanat
Maire de Decazeville



Jean-Michel REYNES

Vice-Président Finances & Ressources Humaines
Maire de Saint-Parthem



Laurent ALEXANDRE

Vice-Président Environnement et Cadre de Vie
Maire de Aubin



Michel RAFFI

Vice-Président Tourisme et Thermalisme
Maire de Cransac



Maurice ANDRIEU

Vice-Président Urbanisme Habitat
Decazeville



Francis CAYRON

Vice-Président Culture
Maire de Boisse-Penchat



Michèle COUDERC

Vice-Présidente Social, transport et mobilité
Maire de Saint-Santin d'Aveyron



Bruno CAVAINAC

Membre du bureau
Maire de Almont-les-Junies



Gilles PONS

Membre du bureau
Maire de Bouillac

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Virginie AGUIAR
Decazeville



Christine ANGLARES
Firmi



Alain ALONSO
Decazeville



Jean-Pierre BALDIT
Aubin



Evelyne CALMETTE
Decazeville



Daniel CANTALOUBE
Firmi



Anne-Marie CUSSAC
Decazeville



Jean-Louis DENOIT
Maire de Viviez



Corinne DOUNET
Firmi



Marie-Claude GRIALOU
Viviez



Roland JOFFRE
Maire de Livinhac-le-Haut



Michèle JOSEPH-EDMOND
Aubin



Jean-Pierre LADRECH
Maire de Firmi



André MARTINEZ
Aubin



Chantal MAZENQ
Cransac



Pascal MAZET
Decazeville



Marie-Hélène MURAT GUIANCE
Decazeville



Romain SMAHA
Decazeville



Christine TEULIER
Aubin



Pierre TIEULIE
Maire de Flagnac



Laurence WENZEK
Livinhac-le-Haut



Alain ZARATE
Aubin

LES SUPPLÉANTS

- Hervé RICCI > Almont-les-Junies
- Virginie CARTRON > Boisse-Penchat
- Jean-Paul GINESTET > Bouillac
- Véronique PUECH > Flagnac
- J-François DELCLAUX > Saint-Parthem
- Cécile PRONZAC > Saint-Santin

Le Président
Il propose les orientations de politique générale

Le Conseil communautaire
31 conseillers
Il débat et vote les délibérations

Le Bureau
Il émet un avis, débat et vote les délibérations

La Conférence des maires

Les Commissions
Ils émettent un avis consultatif

Les services de la Communauté
Ils mettent en oeuvre les décisions prises par les élus



Comprendre l'interco

DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ AGIT

NOS MISSIONS



Dynamiser la culture

- › Gestion des équipements culturels (Médiathèques, Salle Yves Roques et Cinéma La Strada)
- › Programmation culturelle
- › Valorisation du patrimoine
- › Soutien à l'enseignement musical

1 195 000 €



Développer les mobilités alternatives

- › Création et gestion du réseau TUB et du Transport à la Demande
- › Organisation du transport scolaire
- › Développement de l'utilisation du vélo

1 477 000 €



Répondre aux besoins des familles

- › Gestion des équipements à vocation sociale : la Maison Petite Enfance La Capirole, le Centre Social, les Maisons de santé, le Point Info Séniors (avec le Conseil Départemental)
- › Animation du dispositif de réussite éducative

1 627 000 €



Protéger et mettre en valeur l'environnement

- › Plan pluriannuel de gestion des cours d'eau et Programme d'actions de prévention des inondations
- › Gestion et entretien du Parc intercommunal des découvertes et suivi du site "Natura 2000" du Puy du Wolf
- › Mise en valeur de la véloroute voie verte
- › Accompagnement à la transition énergétique (centrale solaire de la Découverte)

1 499 000 €



Assurer les missions quotidiennes de service public

- › Gestion du petit cycle de l'eau : pompage, distribution eau potable, assainissement et entretien des réseaux
- › Collecte des déchets ménagers
- › Gestion des déchèteries intercommunales

11 338 000 €

Suivez

nos projets, nos actions

et nos événements sur

> notre site internet

> notre Facebook 

> notre Instagram 

POUR VOUS AU QUOTIDIEN

POUR VOUS SERVIR

Construire l'aménagement du territoire et renforcer la politique en faveur de l'habitat

- > Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat SCoT du Centre Ouest Aveyron / Plan de prévention des risques miniers
- > Politique du logement et actions en faveur du cadre de vie et de l'habitat
- > Opérations d'aides à la rénovation de l'habitat
- > Aménagement et gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage
- > Suivi du bâti à enjeux (bâti délabré et périls)

1 136 000 €

Promouvoir le tourisme

- > Gestion des équipements touristiques (bateau OLT, Terra Olt...)
- > Actions en faveur du développement touristique du territoire
- > Valorisation des sentiers de randonnées

825 000 €

4 788 000 €

Encourager le développement économique

- > Aménagement et gestion des zones d'activités
- > Soutien aux activités commerciales
- > Aides à l'économie et aux commerces
- > Pépinière d'entreprises

Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)



Programme d'investissement

dessiner l'avenir... entre passion et raison

Le début de mandat constitue le moment idéal pour élaborer un nouveau plan pluriannuel d'Investissement (PPI). Ce document de programmation, émanation du programme politique, est un document opérationnel indispensable, destiné à faciliter la programmation des investissements.

L'objectif est de faire coïncider la programmation physique des investissements, autour du recensement des opérations d'investissement projetées et de la planification temporelle des réalisations en cours, avec le programme de financement.

C'est pourquoi, en amont des décisions stratégiques de politique publique d'investissements sur l'horizon 2021-2025 de la mandature, François Marty, Président de la communauté de communes et son équipe ont engagé une analyse prospective du budget de Decazeville Communauté.



UN PROGRAMME AMBITIEUX D'INVESTISSEMENT 2021-2025
sur les thématiques telles que le transport, le social, le développement économique, l'environnement, l'habitat/urbanisme, la culture ou encore le tourisme (projets d'investissement déjà engagés compris).
Ce programme fut largement distribué à tous les acteurs.

Le Président et les élus communautaires pilotent ce programme d'investissements en garantissant la stabilité des impôts et taxes, des dotations et des participations aux communes.

UN ARBITRAGE SOUPLE ET ADAPTABLE :

Le choix des projets d'investissement sera fait lors du vote de chaque budget et sera ajusté en fonction de l'évolution conjoncturelle.



Budget

11,3M€* d'investissement votés pour 2021

Tour d'horizon des projets phares** de l'interco

*comprenant les frais inhérents à la dette
**liste non exhaustive

SECTEUR	PROJETS
 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> > Aménagement des espaces publics (parking, voiries et réseaux, jardins publics) sur la Zone du Centre > Reprise et confortement du mur des "Hauts fourneaux" sur la Zone du Centre > Étude de conservation des Halles Vallourec > Rénovation énergétique et réorganisation des espaces partenaires à la Maison Emploi Formation > Aide à l'installation des entreprises > Projet d'aménagement de la Zone des Prades et des Tuileries
TRANSPORT ET MOBILITÉ 	<ul style="list-style-type: none"> > Achat de mobilier urbain
 URBANISME HABITAT	<ul style="list-style-type: none"> > Évolution du Programme Local d'Urbanisme Intercommunal > Étude de programmation sur la liaison urbaine Aubin-Cransac (LUCA) > Résorption du bâti délabré et mise en sécurité des édifices > Reprise de la voie d'accès et de certains emplacements de l'aire d'accueil des gens du voyage
DÉCHETS EAU POTABLE ASSAINISSEMENT 	<ul style="list-style-type: none"> > Réhabilitation et extension des réseaux d'eaux (potable et pluviale) et d'assainissement > Étude d'optimisation du service déchets > Achats de matériels et d'équipements
 PROTECTION & MISE EN VALEUR ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> > Études, renaturation du Riou-Mort, aménagements hydrauliques et prévention des inondations > Signalisation et remise en état de l'itinéraire de la Véloroute / Voie verte > Remise en état du centre équestre > Reprise et confortement de murs de soutènement (Léopold Goril)
CULTURE 	<ul style="list-style-type: none"> > Sonorisation de la Salle de spectacle Yves Roques > Travaux de couverture à la Médiathèque de Decazeville
 SOCIAL & FAMILLES	<ul style="list-style-type: none"> > Climatisation de la Maison de Santé de Decazeville > Ré-organisation du Centre Social > Aménagement de la cuisine de la Capirole
SERVICES ET BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> > Étude sur l'extension du Centre technique intercommunal > Aménagement d'autres bâtiments > Achats de matériels et équipements divers (tracteurs broyeurs, logiciels...)
TOURISME 	<ul style="list-style-type: none"> > Mise en tourisme des chemins de Saint Jacques "via Podensis" > d'autres investissements consacrés au budget EPIC (Établissement Public à caractère Industriel ou Commercial)

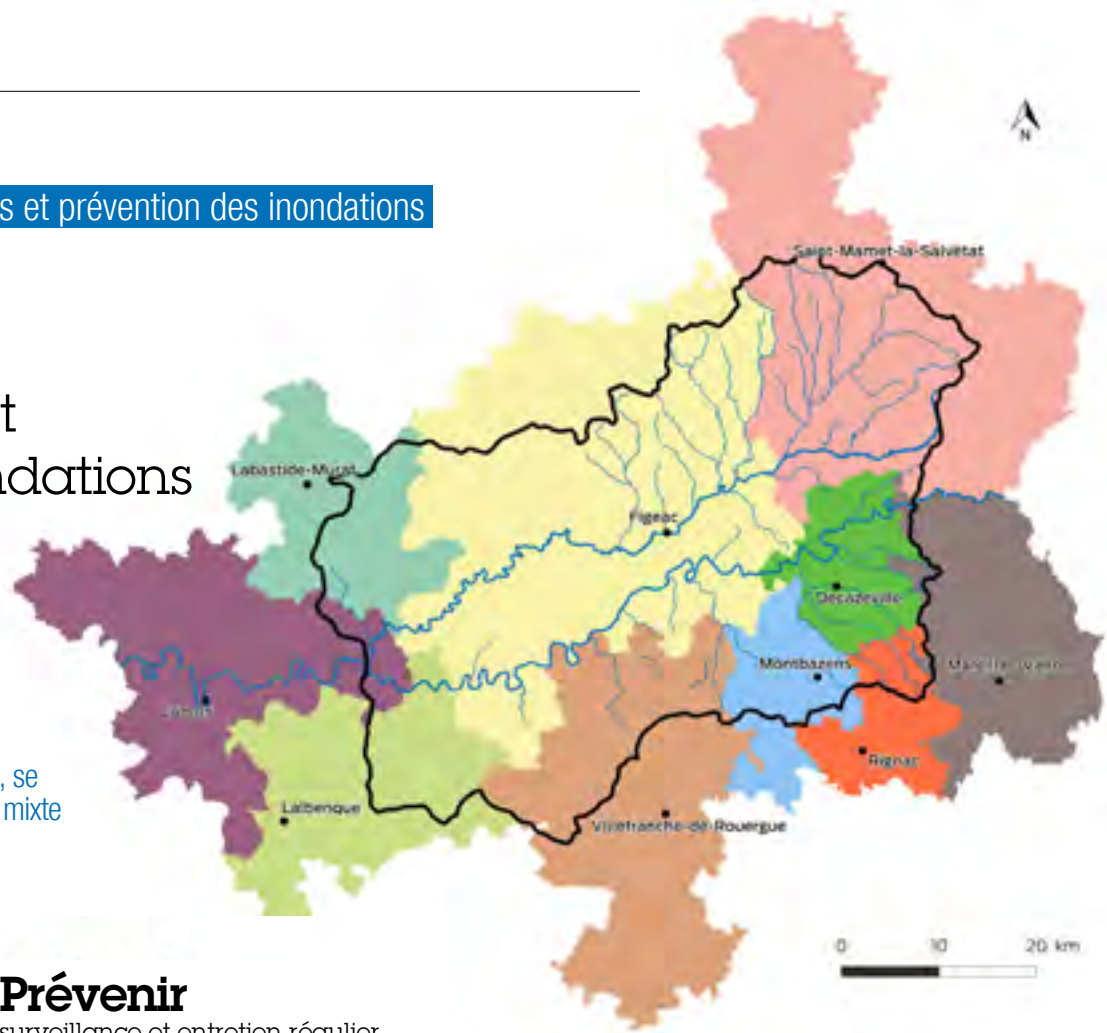


Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

La gemapi

Préserver l'eau et prévenir les inondations

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence rendue obligatoire pour les intercommunalités qui, pour être plus efficaces dans la prévention des inondations notamment, se sont regroupées pour créer le Syndicat mixte Célé Lot Médian.



Prévenir

surveillance et entretien régulier des cours d'eau et ouvrages

“La GEMAPI s’inscrit dans le cadre de l’intérêt général, elle est également une expression de la solidarité territoriale.”

Intervenir

pour rétablir la fonctionnalité naturelle des cours d'eau



Concrètement, la gestion des milieux aquatiques se traduira par des actions de restauration et de renaturation des cours d'eau, des aménagements de berges et l'entretien de cours d'eau. Quant à la prévention des inondations, elle impliquera, l'entretien des ouvrages faisant office de digues de protection contre les inondations mais aussi des actions de sensibilisation pour la préservation des zones humides nécessaires pour ralentir les crues.

PROTÉGER / PRÉVENIR / PRÉSERVER

Pour permettre aux collectivités d'exercer cette responsabilité et de financer les travaux nécessaires, la loi a prévu l'institution de la taxe GEMAPI (parfois appelée "Aquataxe") : destinée à PROTÉGER les biens et les personnes, PRÉVENIR contre les inondations et PRÉSERVER la qualité de l'eau. Cette nouvelle contribution devrait entrer en vigueur dès 2022 et sera répartie sur les impôts locaux.

Protéger

les biens et les personnes



UNE SOLIDARITÉ AMONT-AVAL INDISPENSABLE !

Préserver

les espaces de fonctionnement des cours d'eau



Pour en savoir plus Syndicat mixte Célé - Lot médian
24 Allées Victor Hugo - 46 100 FIGEAC
Tél. : 05 65 11 47 65 / Mail : info@celelotmedian.com
Site internet : www.celelotmedian.com



Déchets verts

Ne brûlons plus nos déchets verts,

en finir avec une pratique polluante et le gaspillage d'une ressource



QU'EST CE QU'UN DECHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ **160 kg de déchets verts par personne et par an**. 9% des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (source: ADEME)

A QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets est concerné :

Particuliers; entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...

QUELLES SANCTIONS ?

En cas de non-respect, une contravention de **450 €** peut être appliquée.

(art. 131-13 du code pénal)

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions.



LES SOLUTIONS

Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels** (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas).

DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ PROPOSE DES COMPOSTEURS INDIVIDUELS À 15 €.

Le broyage des végétaux (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de **paillage** des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.

En les compostant ou comme paillage, vos déchets de jardin et de cuisine ne vous coûtent rien. En effet cela vous évite des trajets jusqu'à la déchèterie mais surtout cela permet d'améliorer l'agronomie du sol via le retour au sol des déchets organiques.



Cependant, les déchets verts peuvent également être collectés dans les 2 déchetteries à La Sole (Flagnac) ou au Montet (Aubin). Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

Il est également **possible de limiter la production de déchets verts** en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : **choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, la pratique du mulching, le broyage des branchages et tailles** (broyat utilisable comme paillis ou dans le processus de compostage).

Plus de renseignements sur : <https://reseaucompost.org/fiches-techniques/>
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/jardinage/>

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

La réglementation interdit cette pratique : **circulaire du 18 novembre 2011**.

Au-delà des éventuels **troubles du voisinage** (nuisances olfactives, fumées ...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux **polluants toxiques pour l'homme et l'environnement** et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Brûler **50 kg** de végétaux émet autant de particules que :

12 mois de chauffage d'une maison avec une chaudière au fioul performante



3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante



13 000 km parcourus avec une voiture diesel récente

14 000 km parcourus avec une voiture essence récente

En France, **48 000 décès prématurés** par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de **2 800** en Occitanie. (Source : Santé publique France, 2016)



PLUi-H

Maîtriser l'étalement urbain pour préserver les atouts de notre territoire

Face au constat d'une urbanisation galopante au détriment de l'activité agricole et de la protection des paysages, le législateur impose désormais aux documents d'urbanisme de porter une attention toute particulière à l'artificialisation des sols et à la rationalisation de l'espace. Après 4 années de travail et de concertations, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de Decazeville Communauté a été approuvé par le conseil communautaire le 11 mars 2021.

Véritable outil stratégique à l'échelle d'une quinzaine d'années, le PLUi-H s'impose à tous : particuliers, administrations et entreprises. Il fixe notamment les grandes orientations d'aménagement et d'habitat du territoire et les règles d'occupation et d'utilisation du sol.

Il sert de référence à l'instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclarations préalables... Document unique d'urbanisme, il se substitue aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et aux cartes communales des communes membres de la Communauté de communes.

Le PLUi-H n'est pas un document figé, il est amené à évoluer régulièrement. D'ores et déjà une première modification s'annonce pour 2022. Le volet Habitat de ce PLU est important pour notre territoire, sa mise en œuvre est maintenant lancée. On en verra les premiers résultats dans les prochains mois.

Un PLUi-H en 5 phases !



UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET CONCERTÉE

- › Des réunions publiques ont été organisées à chaque phase de son élaboration : la faible participation des habitants est à regretter.
- › Des registres de concertation ont été mis à la disposition des habitants dans le cadre de l'enquête publique.
- › Des articles ont été publiés dans la presse locale et diffusés sur le site internet de la communauté de communes.

LES GRANDES AMBITIONS DU PLUi-H

Le PLUi-H définit plusieurs ambitions visant à renforcer l'attractivité et l'identité du territoire :

CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

- › Redorer l'image du territoire
- › Faciliter les déplacements
- › S'engager dans la transition énergétique

HABITAT & GESTION DES ESPACES

- › Assurer l'accueil de nouveaux habitants et la production de logements
- › Privilégier le développement urbain et limiter la consommation du foncier agricole et naturel
- › Proposer des logements qualitatifs et plus adaptés



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- › Permettre l'accueil de nouvelles entreprises et répondre aux besoins des entreprises existantes
- › Accompagner les projets emblématiques garant de l'amélioration du cadre de vie et de la redynamisation des centres
- › Pérenniser l'offre commerciale des centres-bourgs et renforcer la dynamique économique du territoire
- › Soutenir le développement des activités touristiques

Le PLUi-H est consultable sur notre site internet : <https://www.decazeville-communaute.fr/consultation-du-plui-h/>





Aides à la rénovation, c'est le moment d'en profiter !



Decazeville Communauté et ses partenaires se mobilisent en faveur d'une politique forte de l'habitat, d'autant plus que notre territoire bénéficie du soutien de plusieurs programmes d'aides à la rénovation de l'habitat : "Opération de revitalisation Centre-Bourg, Petite Ville de Demain, "Bourg Centre Occitanie", "Coup de pouce nouvel accédant". Ces dispositifs en place offrent des aides attractives pour améliorer, rénover ou investir dans l'immobilier.

Pour mener à bien la rénovation du parc immobilier privé, Decazeville Communauté propose et développe, en lien avec ses partenaires, un rôle de conseil doublé d'aides financières adaptées.

En 2021, 70 000 € sont mobilisables par les propriétaires ou futurs propriétaires. Cette aide de la Communauté de communes peut se cumuler aux aides de l'État, de l'Anah, de la Région Occitanie...

Un défi économique, environnemental et social

Les travaux éligibles au financement portent sur trois axes spécifiques :

- › les économies d'énergie pour lutter contre la précarité énergétique et diminuer les consommations d'énergie
- › l'adaptation du logement au handicap et à la perte d'autonomie
- › l'habitat dégradé et les travaux lourds pour une requalification globale du logement et la lutte contre l'habitat indigne ou insalubre.

Un accompagnement gratuit et personnalisé

Le cabinet Oc'Téha, missionné par la collectivité vous renseignera gratuitement sur l'ensemble de ces dispositifs et vous conseillera afin de maximiser la recherche de financement.

CONTACTEZ OC'TEHA
06 40 60 96 11 ou 05 65 73 65 76

COMMENT SE DÉROULE UNE DEMANDE D'AIDE ?

1



Je prends rendez-vous auprès du cabinet Oc'téha

Le demandeur ne doit pas avoir commencé les travaux avant d'avoir rencontré le conseiller.

2



Je rencontre un conseiller du cabinet Oc'téha

Le demandeur expose son projet. Le conseiller propose certaines recommandations afin d'améliorer l'efficacité des travaux projetés (diagnostic énergétique du logement, plan de financement...).

3



Je dépose mes demandes d'aides

Le conseiller oriente le demandeur vers les aides financières auxquelles il peut prétendre. Il le soutient dans le montage des dossiers.

4



Je reçois les accords de financement

Une fois le dossier instruit, le demandeur reçoit les accords des organismes financeurs. Il peut maintenant fixer une date de début de travaux avec son/ses artisans.

5



Je réalise mes travaux

Le conseiller accompagne le demandeur dans le suivi des travaux.

6



Je reçois mes subventions

Les subventions sont versées une fois les travaux terminés et payés.

UN SOUTIEN PERMANENT À L'ÉCONOMIE

La Communauté de communes exerce sa compétence développement économique en actionnant tous les moyens à sa disposition : aménagement de zones d'activités, accompagnement des créateurs d'entreprises, aide à l'implantation et au développement d'entreprises, soutien au tissu économique local...

CRÉER DES ESPACES POUR ENTREPRENDRE...

La plus visible de ces actions est celle qui consiste à développer de nouvelles zones d'activités sur l'ensemble du territoire. Decazeville Communauté gère maintenant près d'une vingtaine de zones d'activités répondant aux demandes de création ou de développement d'entreprises de tailles et de vocations diverses. Certaines zones, comme la Zone du centre, portent des objectifs stratégiques pour le territoire : développer positivement l'image et l'attractivité de cet ancien bassin sidérurgique, intégrer la zone dans l'espace urbain, favoriser l'implantation de nouvelles activités économiques et culturelles dans le respect des éléments de mémoire industrielle et des ambitions environnementales.

... ET ACCOMPAGNER DES PROJETS

Les jeunes entreprises accompagnées dans leur création et leur développement ont une espérance de vie plus élevée que les autres. Chrysalis, la pépinière d'entreprises propose un arsenal d'outils adaptés aux besoins de ces jeunes pousses. (voir page suivante).

"Le soutien au développement économique, c'est LA priorité afin de créer le progrès économique et social qu'attendent les habitants. Pour atteindre ce but, Decazeville Communauté actionne tous les leviers possibles de sorte à valoriser ses atouts. Toutes nos actions ont pour finalité le développement de l'attractivité et la création d'emploi sur l'ensemble du territoire."

François Marty



Lancement des travaux du futur centre commercial...

Grâce à la levée du blocage juridique et à l'investissement communautaire sur l'aménagement global de la zone d'activités, le nouveau centre commercial, avec ses différentes grandes enseignes apportera un nouveau souffle aux habitants du territoire en créant un espace alliant shopping et détente. Ce parc d'activités commerciales au sein de la ZAC du Centre participe pleinement au respect des objectifs communautaires de voir se développer une zone multipôle, un véritable quartier de ville dont les nouveaux usages diversifiés desserviront les cantons environnants.

Porté par le Groupe Duval, le chantier de construction a démarré en mars dernier. La première étape consiste en des travaux de terrassement, de voiries et de réseaux avant la mise en œuvre des fondations cet été. Ensuite, les bâtiments s'élèveront jusqu'à la pose de la toiture d'ici à la fin de l'année. Les derniers mois seront consacrés aux aménagements intérieurs et extérieurs. L'achèvement des travaux est prévu courant 2^{ème} trimestre 2022. L'investissement de cette opération représente plus de 10 millions d'€.

"Je suis très heureuse de voir ce projet phare de cette région aveyronnaise se concrétiser. Ce chantier est important pour les entreprises régionales à qui nous l'avons confié. Il représente plus de 65 000 heures de travail, soit l'équivalent de 40 emplois."

Elodie Galko, Directrice Régionale Occitanie du Groupe Duval





... et **poursuite des travaux** d'aménagement



François Marty et Élodie Gaklo,
le jour de la signature de la vente des terrains

Ce programme se compose notamment de :

- > 4 600 m² pour Super U
- > 1 500 m² d'équipement de la maison
- > 1 500 m² d'équipement de la personne
- > 600 m² de galerie commerciale qui intègre des boutiques de 100 à 150 m².

Des locaux commerciaux restent disponibles à la vente ou à la location.

Pour tous renseignements : 07 87 81 49 63.

Avec 3 grandes enseignes et restaurant sur 10 000 m² au sein d'une promenade commerciale de grande qualité, ce nouveau centre commercial contribuera au dynamisme commercial de Decazeville et répondra aux attentes de ses habitants qui n'auront plus à parcourir plusieurs kilomètres pour trouver une offre aussi complète. Participant à la réhabilitation des anciennes friches industrielles, ce projet donne naissance à un nouveau quartier de vie en créant un véritable trait d'union avec le maillage commercial déjà existant.

Quatorze entreprises locales ont été désignées : Rouquette, NGE, Lagarrigue, CMF Structure, Face MP, Grégoire 12, Alliance 360, Bousquet, Elit, Gaston, Lucama, C2M, Paysage Concept, Minimax.

Traversée par un mail piéton, l'aménagement de la Zone du Centre a été pensé pour permettre aux habitants de se réapproprier cet espace laissé en friche après les fermetures des activités minières et sidérurgiques. La préservation et la valorisation du patrimoine industriel tel que les soufflantes et les halles Vallourec font l'objet de multiples réflexions afin de les intégrer au mieux dans cet espace moderne. Cela représente l'un des principaux enjeux dans l'aménagement de la zone.

Pour l'heure, Decazeville Communauté a pour projet la création d'un grand jardin public, véritable lieu de vie et de lien social, uniquement dédié à la déambulation piétonne, le long et en contrebas du mur de soutènement actuel séparant la zone du Centre du Plateau supérieur. Afin de mener à bien ce projet, les murs seront débarrassés des plantes et arbustes qui les colonisent et risquent de les fragiliser. Une entreprise spécialisée a d'ores et déjà été mandatée. Dans le même temps, une étude géotechnique concernant la réhabilitation de ces murs séculaires a été confiée à une entreprise. Deux étapes nécessaires pour, dans un premier temps, consolider ces murs de soutènement, avant de leur redonner un aspect visuel plus en phase avec la future zone commerciale qui se dressera bientôt sur la zone du Centre.

État actuel des murs de soutènement



Projection du futur jardin suspendu tout le long des murs de soutènement



Chrysalis, Pépinière d'entreprises

Chrysalis affiche complet avec 6 entreprises hébergées

François Marty, le président de Decazeville communauté en charge du développement économique souligne : "On note de belles perspectives d'embauches". Dans le détail, Bruno Corréard, le distributeur de poisson frais de Myfish, vient de recruter une collaboratrice. L'entreprise de communication Megapub de Jean-Marie Pinson emploie désormais six salariés.

Deux autres salariés ont rejoint la société Filham architecture dirigée par Marlène Costes-Benazeth, Isabelle Fabre et François Chaty. Pour ses travaux écologiques et d'ingénierie de IT2E, le gérant Olivier Lepine s'est entouré de deux salariés. Deux autres travaillent au cabinet de géomètres Experts géo conduit par Philippe Geny.

EEGS : ÉTUDE ÉLECTRIFICATION GRAND SUD

Études sur les réseaux électriques en lien avec les poids lourds de la distribution

Responsable du site de Decazeville, Michael Genouel assure des études sur les réseaux électriques en collaboration avec des poids lourds de la distribution de l'énergie que sont Enedis, Bouygues, Vinci, Spie... De plus, EEGS apporte son savoir-faire dans d'autres secteurs d'activité comme la détection d'ouvrages enterrés, la topographie, l'enfouissement des réseaux...

Tél : 05 65 43 63 76



IT2E

Accompagnement sur la gestion et la mise en valeur des milieux naturels

Créée par Olivier LEPINE, IT2E se positionne à l'interface de l'ingénierie, de la biologie appliquée et des travaux, permettant ainsi l'assimilation des objectifs poursuivis par les maîtres d'ouvrage privés ou publics et l'intégration des contraintes techniques et réglementaires.

Tél : 06 60 85 59 56

<https://it2e.fr>



EXPERTS GÉO : GÉOMÈTRES EXPERTS



Géomètre-expert, Topographe, Bureau d'Études Infrastructures et Diagnostiqueurs, Experts Géo intervient dans les domaines tels que les travaux fonciers (bornages, délimitations, divisions, copropriétés ou lotissements), les diagnostics techniques réglementaires (plomb, amiante, termites, DPE, gaz, élec), les relevés topographiques, les relevés d'architecture par mesure scanner 3D statique ou dynamique, les implantations, les études VRD et infrastructures, lotissement, aménagement, les expertises foncières et immobilières (estimations).

Tél. 06 81 89 44 52

www.geodesi.fr



MY FISH

Vente en ligne de poissons de qualité dans une démarche éco-responsable

Bruno Corréard, responsable de l'entreprise, développe un site internet de vente de poissons issus de la pêche durable en valorisant les filières dans le monde entier. My Fish met un point d'honneur à garantir l'origine, la traçabilité et la fraîcheur de ses produits avec des tarifs restant compétitifs. Les commandes passées avant lundi minuit seront disponibles en point relais le vendredi matin !

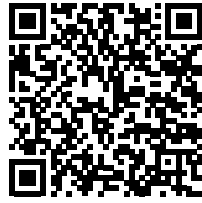
Tél. 09 70 71 58 80



www.MyFISH.love



Pour en savoir plus
sur les entreprises
hébergées à Chrysalis
decazeville-communaute.fr



FILHAM ARCHITECTURE

Une architecture de proximité
au service de l'économie locale



Deux architectes indépendantes, Marlène Costes Bénazeth et Isabelle Fabre, et un dessinateur, François Chaty, ont décidé d'unir leur savoir-faire et de s'associer en créant la société Filham Architecture. Grâce à une expérience et une expertise reconnues, FILHAM propose, guide et accompagne tous les projets de rénovation ou de construction aussi bien avec le public en réponse à des appels d'offre qu'avec les particuliers.

Tél. 05 65 43 63 75

www.filham.fr

MEGAPUB

Spécialisée dans la communication visuelle



Forte de 30 ans d'expérience et de son équipe de professionnels, l'entreprise Mégapub, créée par Jean-Marie Pinson, est capable de prendre en charge tous les projets de communication visuelle, du plus simple au plus complexe (enseignes, signalétiques extérieures et intérieures, marquages de véhicules, textile et objets publicitaires, imprimerie...). MEGAPUB met à la location un réseau d'affichage en centre-ville pour la promotion d'une marque ou l'organisation d'événements.

Tél : 05 65 43 63 77

www.megapub.fr

ACDC,

L'association des commerçants

Créée sous l'impulsion de la Communauté de Communes, ACDC (Association intercommunale des Commerçants et des artisans de Decazeville Communauté) met en place des actions d'animations et des outils de fidélisation afin de dynamiser le tissu économique et favoriser le commerce local.



LE CHÈQUE CADEAU LOCAL : QUALICADO

Les chèques Qualicado ont été créés dans le but de maintenir une offre de proximité en matière de biens et de services. C'est un moyen de paiement local d'une valeur faciale de 5 ou 10 € qui permet de consommer local chez les commerçants adhérents situés sur le territoire de Decazeville Communauté, afin de maintenir la proximité et favoriser l'économie résidentielle. C'est un cadeau pratique et directement utilisable avec une validité de 1 an.

LA CARTE DE FIDÉLITÉ INTERCOMMUNALE



Gratuite, la carte de fidélité donne droit à de nombreux avantages, tels que des bons d'achats fidélité, l'accès à des promotions exclusives...

Elle est obtenue et utilisable chez les commerçants participants. Pour les connaître, rendez-vous sur la page Facebook de l'association : A C Decazeville Communauté



Tél. 05 65 43 63 78

Mail : acdecazevillecommunaute@gmail.com



Centre Social

Créer du lien social sur le territoire

Être utile aux autres, acquérir de nouveaux savoirs, conforter, approfondir ses connaissances, aller à la rencontre de ses voisins, partager des moments festifs, mais aussi trouver une écoute, de l'aide, une orientation lorsque l'on rencontre des difficultés dans son parcours professionnel ou lorsqu'un accident de la vie vous touche...

Ouvert à tous les habitants des 12 communes, seul ou en famille, des plus jeunes aux plus âgés, le Centre Social intercommunal propose une richesse de savoirs, d'expériences, de rencontres, de partage qui vous attend et vous tend la main.



Le Centre Social, un accueil, un lieu d'écoute et de convivialité, des animations, des ateliers, des sorties !

ACTIVITÉS ET SERVICES

- › Soutien à la parentalité et à la scolarité (voir encart ci-dessous)
- › Accompagnement et suivi des séniors (voir encart au recto)
- › Permanences sociales et juridiques
- › Accompagnement au Point Numérique et dans les démarches administratives
- › Sorties et activités pour toute la famille

PROJETS COLLECTIFS

- › Groupe de paroles et partage de savoirs
- › Ateliers (cuisine, développement personnel, sophro, cosmétique, gestion du budget...)
- › Conférences, forum, débat
- › Sorties ou activités ludiques
- › Soutien à l'économie sociale et familiale, à la santé, au développement personnel...
- › Formation et co-formation
- › Soutien à la parentalité (café parentalité, actions collectives...)

DÉVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETÉ

- › Organisation d'actions sur des questions d'intérêt général : logement, citoyenneté, solidarité, éducation, transport, environnement...
- › Implication des habitants dans les instances du centre Social
- › Soutien à la vie associative et aux initiatives des habitants pour construire des réponses concrètes : échanges de services, organisation événementielle,...

CRÉER LES CONDITIONS DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE



Au sein du Centre Social, ce dispositif accompagne des enfants et des adolescents âgés de 3 à 16 ans présentant des signes de fragilité (sociabilité, accès aux soins ou aux loisirs, difficultés scolaires...).

Il prend en compte l'enfant dans sa globalité en intervenant dans différents domaines : scolaire, social, éducatif, sportif, culturel, santé...

À travers différentes actions, le professionnel organise une prise en charge essentiellement hors temps scolaire, collective et/ou individuelle, inscrite sur la durée, en lien avec les parents.

Centre social intercommunal
Place Cabrol - Decazeville

Tel. 05 65 47 96 73

Pour en savoir plus :

decazeville-communaute.fr





Point Info Séniors

Un guichet unique de proximité pour soutenir les aînés au quotidien



Laury Cayzac,
coordinatrice du Point Info Séniors

En outre, le Point Info Séniors propose des actions collectives, en lien avec les problématiques des seniors, comme des rencontres et conférences, des ateliers de prévention.

Et parce que la possibilité de conduire pour les seniors est essentielle à leur autonomie, le prochain atelier mettra à l'honneur la prévention routière et aura lieu le jeudi 30 septembre. Ainsi, les participants pourront tester leur connaissance du code de la route ainsi que leur réactivité grâce au réactiomètre permettant de calculer le temps de réaction en fonction de différents paramètres : fatigue, alcool, état de vigilance, vitesse...

Les places sont limitées, contactez vite le 06 30 37 27 44 pour vous inscrire ! (Tarif 10 € repas compris)

Les offres d'aide et d'accompagnement pour les seniors sont multiples et concernent de nombreux domaines : hébergement, aide à domicile, aménagement du logement, transport, aide aux vacances. Mais il est souvent très difficile de savoir à quel service s'adresser. Il en résulte parfois un découragement bien compréhensible devant des dossiers à remplir, des appels téléphoniques qui se multiplient, des rendez-vous qui prennent du temps...

Afin de favoriser l'accompagnement des seniors, Decazeville Communauté, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Aveyron, propose un service d'accueil, d'information et d'orientation pour les seniors, un guichet unique nommé Point info seniors, ouvert depuis février 2020.

Le Point Info Séniors, c'est aussi :

- › un interlocuteur référent qui peut, au besoin, se déplacer à domicile ;
- › une information claire et une orientation vers le service adéquat ;
- › une aide à la constitution de dossiers et aux démarches administratives.

LES CHIFFRES CLÉS DE 2020

178 situations différentes suivies / 88 visites à domicile
469 accueils téléphoniques / 136 accueils physiques



Élaboration de la Convention Territoriale Globale

Decazeville Communauté lance une démarche de concertation visant à élaborer une Convention Territoriale Globale (CTG), en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron et l'ensemble des acteurs locaux, associatifs et institutionnels, agissant sur les champs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de la parentalité, du handicap, de l'animation de la vie sociale, de l'accès aux droits et au numérique, et de l'accompagnement des familles et publics "vulnérables".

Cette nouvelle contractualisation doit fixer sur les cinq prochaines années 2021-2025 les priorités que les partenaires se donnent pour agir sur ces champs d'intervention.

Cette convention s'appuiera sur un diagnostic territorial et un plan d'actions co-construits avec les acteurs locaux, habitants, élus, professionnels et bénévoles concernés par ces enjeux.





CARTE



Parcours

Street Art

INTERACTIVE





EXPÉRIENCES



À VIVRE





Accueil du public

Transfert de l'accueil de Decazeville Communauté

La Communauté fusionne ses 2 accueils (administratif et technique) : désormais, il se fera au Centre Technique Intercommunal situé 103 faubourg Desseilligny - Fontvergues à Decazeville (ancien bâtiment EDF).

Les horaires d'accueil physique et téléphonique sont inchangés : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les permanences Habitat/Urbanisme continuent d'être assurées à la maison de l'industrie (ADIL, CAUE, CILEO, Oc'teha, Rodez Agglo). Une sonnette sera à la disposition des habitants pour signaler leur présence.



Réseau TUB

Des TUB "street-artés"

Si vous suivez nos réseaux sociaux, vous savez que les 2 véhicules du réseau (arrivés en fin de vie) ont été remplacés par des véhicules neufs. Ces véhicules bénéficieront d'équipements supplémentaires pour plus de confort : 3 portes latérales, climatisation intégrale... Afin de moderniser l'image du réseau et dans la continuité du projet culturel intercommunal, la fresque de l'artiste Sifat ornant le mur de soutien sous le centre technique de la communauté de communes (voir photo ci-dessus) a été reproduite et parera désormais les 2 bus du réseau TUB.



Convention

Renouvellement du partenariat avec Initiative Aveyron



Pour un territoire comme celui de Decazeville Communauté, dont les grandes activités industrielles sont régulièrement menacées par les soubresauts de l'économie mondiale, il est impératif de protéger, soutenir et développer un réseau local de petites entreprises afin d'assurer la sécurité économique et sociale.

La communauté de communes est engagée dans cette mission depuis de nombreuses années et, parmi les partenaires qui l'accompagnent dans sa quête, la plateforme Initiative Aveyron figure aux premiers rangs. Ce partenariat s'exerce dans le cadre d'une convention qui vient d'être renouvelée entre les deux structures. François Marty, président de Decazeville Communauté, et Guy Cayssials, président d'Initiative Aveyron, ont signé pour trois nouvelles années.

Aides à l'immobiliser d'entreprises

Accompagnement des entreprises dans leurs investissements

Decazeville Communauté a voté un régime d'aide à l'immobilier d'entreprises. Son objectif est de permettre l'implantation et le développement d'entreprises de toutes tailles et nombreux secteurs*. Pour effectuer leur demande d'aide, les entrepreneurs sont invités à contacter le service développement économique de Decazeville Communauté. Tel. 05 65 43 63 63



*Cette aide est attribuée aux entreprises inscrites au répertoire des métiers ou de l'industrie, dans les domaines de la production industrielle, des services à l'industrie, de l'artisanat et du commerce (selon des critères d'éligibilités).



Spectacles

SCÈNES
D'ÉTÉ

Scènes d'été

enfin des spectacles... en plein air !

A l'amphithéâtre de Decazeville, plusieurs artistes viendront rythmer et animer vos soirées estivales en juillet. Gratuit.

Dim. 04 juillet • "T'chicaBOUM" • Concert percussions
 Dim. 11 juillet • "French touch made in Germany" • Cirque, humour, jonglage
 Dim. 18 juillet • Carte Blanche à Mines de Jazz • Concert jazz/jazz manouche
 Dim. 25 juillet • Du Bartas - Rufa • Concert polyphonie du Pays d'Oc
 Jeu. 29 juillet • Trafic - Les Nuits et les Jours de Querbes • Concert

Pour en savoir plus, procurez-vous le flyer des "Scènes d'été" (ou voir ci-dessous)



Retrouvez Scènes d'été ou la saison culturelle sur l'agenda culturel de notre site internet :
www.decazeville-communaute.fr/categorie-agenda/culture/



ou sur nos réseaux sociaux FB & Insta !

Un saison culturelle élargie
en préparation !

Le service culturel intercommunal nous concocte actuellement **une offre culturelle multicolore, riche et de qualité**. Ce ne sera plus uniquement les représentations à l'espace Yves-Roques qui figureront sur la brochure de la saison, mais l'ensemble des actions et animations annuelles portées par le service, médiathèques comprises.

Le nouveau spectacle de Wally se fera une belle place dans la saison culturelle. Dans son prochain spectacle "Ma Distinction", coproduit par Decazeville Communauté, Lilian Derruau, alias Wally, accueilli en résidence d'artiste en mars dernier, raconte non seulement les souvenirs de cette prime enfance mais aussi cette France ouvrière de ces années 70, avec ses dominations plus ou moins symboliques. À découvrir le 1^{er} week-end d'octobre !



La brochure de la saison sera disponible fin août ou consultable via l'agenda culturel de notre site internet (voir ci dessus).

Action de médiation

Le bien-vivre des enfants
passe par le sommeil et l'alimentation

Pour aider les enfants à bien grandir et à prendre de bonnes habitudes dès le plus jeune âge, Decazeville Communauté mène une action de médiation à l'attention des élèves du territoire.

Grâce à l'intervention d'un médiateur dans les classes et d'une brochure pédagogique, les enfants prennent conscience :

- › Sur le sommeil
 - de l'importance du cycle du sommeil
 - des dangers pour le corps et l'esprit du manque de sommeil
 - des astuces pour un sommeil idéal
- › Sur l'alimentation
 - de la composition d'une alimentation idéale et équilibrée
 - des bons réflexes alimentaires pour être en meilleure forme
 - des faux-amis...



La brochure est téléchargeable sur le site internet de la Communauté de communes.



Nouvelles têtes

Bienvenue aux drôles de dames !

- › Myrcéa Moreau-Dromard (à gauche) a pris ses nouvelles fonctions de responsable des affaires culturelles
- › Aurélie Raynal (au centre) prendra la tête du service social avec notamment la direction du Centre Social Intercommunal
- › Marie Charlotte Martiny (à droite) remplace, à la tête du service "développement économique", Pauline Choinet, aujourd'hui responsable et coordinatrice de la collectivité.



Service Patrimoine

Une équipe multi-casquettes à pied d'œuvre toute l'année

Pour que nature, bâti et habitants cohabitent harmonieusement, les 8 agents du service "Patrimoine" s'organise et met en œuvre quotidiennement une gestion adaptée pour chaque lieu dont il a la charge d'entretenir et de sublimer :

- › le parc intercommunal et ses sentiers de randonnées (Découverte + Forêt de la Vaysse = 500 ha)
- › les espaces verts (100 ha)
- › une dizaine de zones d'activités du territoire (voirie et réseaux divers)
- › les 37 bâtiments publics répartis l'ensemble du territoire : (maison de l'industrie, centre technique, Capirole, déchetteries, médiathèques, pépinière d'entreprises, Cinéma, espace Yves Roques, maisons de santé, maison emploi formation, aire d'accueil des gens du voyage, centre équestre, Halles Valourec, Office de Tourisme...)



Animations

Decaz'Beach

les marchés gourmands de l'été

Propriété de la Communauté de communes, le plateau des équipages (près de la découverte et face à Géant), accueillera Decaz'Beach ! Du 9 juillet au 27 août, tous les vendredis soirs de 17h à 23h, l'association du même nom organise des marchés gourmands et animés !



Une quinzaine de producteurs et artisans locaux vous proposeront de quoi vous désaltérer et vous restaurer sur place. Chaque soirée sera animée par un groupe musical régional.

Slow Tourisme

12 vélos à assistance électrique proposés à la location

Le Camping de Cransac-les-Thermes, les Thermes de Cransac et la Mairie de Saint-Parthem accompagnés de l'Office de Tourisme et du Thermalisme communautaire, proposent, à la location, 12 vélos à assistance électrique. Une occasion de se balader à son rythme sans efforts et de partir à la (re) découverte de la destination du Pays Decazevillois et de la Vallée du Lot. Renseignements, tarifs et réservations sur le flyer ou à l'Office de Tourisme et du Thermalisme de Decazeville Communauté. Tel. 05 65 63 06 80





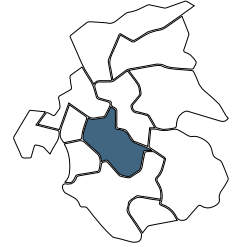
D'une commune à l'autre



DECAZEVILLE

LA PISCINE MUNICIPALE REMISE À FLOT !

En 2019, pour un montant de 1 200 000 €, la municipalité de Decazeville a entrepris une rénovation complète de la piscine municipale, dans un état de délabrement avancé et qui devenait véritablement dangereuse.



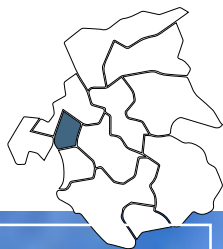
Après une fermeture d'une saison seulement (2018) et de quatre mois de travaux intenses, la piscine municipale de Decazeville a été complètement reconditionnée avec ce qui se fait de mieux dans le domaine, à savoir un bassin en inox.

Dans le cadre de cette rénovation, la commune de Decazeville a sollicité le fonds de concours de Decazeville Communauté qui a financé cette rénovation pour un montant de 20 000 €.

BOISSE PENCHOT

RÉHABILITATION D'UN BATIMENT

En sus de l'attribution en 2019 d'un fonds de concours intercommunal de 20 000 €, la Commune de Boisse-Penchot a bénéficié également d'aides de l'Etat, de la Région et du Département, ce qui a permis l'acquisition et la réhabilitation d'une maison avec 3 appartements et d'un commerce dans le cœur de Village.



ACQUISITION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER

Afin de ne pas consommer de l'espace par de nouvelles constructions, la Commune de Boisse-Penchot a opté pour l'acquisition d'un ensemble immobilier construit dans les années 50 par les Houillères du Bassin du Centre et du Midi pour les salariés de la centrale thermique. Cet investissement a pu être réalisé grâce à l'attribution d'un fonds de concours par Decazeville Communauté de 11 000 € permettant ainsi de densifier le bourg et d'y maintenir voire d'attirer de nouveaux habitants sur le territoire.



VIVIEZ

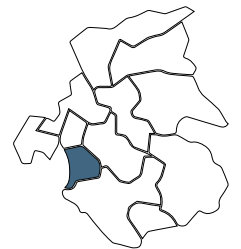
AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE NORD DE VIVIEZ-BOURG

En 2020, le projet de valorisation de l'entrée nord de Viviez-Bourg situé entre la voie SNCF et l'avenue Jean Jaurès a vu le jour par l'aménagement d'un espace public. Les travaux ont consisté à la démolition de bâtiments, aux terrassements de la plateforme et à la création de places de stationnement.

Les services techniques ont participé à l'embellissement de l'espace vert :

- Installation d'une pergola à partir de l'ancien auvent de l'Espace Jacques Rey,
- Plantations et fleurissement.
- Pose de bancs pour accueillir les promeneurs souhaitant faire une petite pause.

Le coût total de cet aménagement comprenant l'acquisition du terrain et du bâtiment, les frais d'études et de chantier ainsi que l'ensemble des travaux (démolition, aménagement, signalisation) est de 154 250 € dont un fonds de concours intercommunal de 20 000 €.



Les autres projets communaux bénéficiant du fonds de concours intercommunal pourront être valorisés dans la prochaine édition. Merci aux communes de nous faire parvenir leur texte et photos.



"Symbiose" par l'artiste Ratur | étang de Passelaygues | Cransac-les-Therms